Le jeudi 26 février 2015 à 20 heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la Présidence de Monsieur LE GOUIC Daniel, Maire.

<u>Présents</u>: Daniel LE GOUIC, Maire ; Georges CARRELET, Christine RICHARD, Adjoints ; Alain MERLET, Séverine LEBEAU, Jean-Claude BOUTIN, Jean-Baptiste RICHARD, Martine WASSE, Véronique BEAUFILS, Stéphane GADET, Conseillers Municipaux.

Excusée: Tania LANGLAIS qui a donné pouvoir à Séverine LEBEAU.

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 20 heures 00.

Secrétaire de séance : Stéphane GADET.

Le compte-rendu de la séance précédente a été approuvé à l'unanimité.

ACHAT D'UN SEMOIR A ENGRAIS:

Sur proposition de Monsieur le Maire, et à l'unanimité, le conseil municipal décide d'acquérir un semoir à engrais pour la somme de 100 € auprès de Madame Hélène RICHARD domiciliée à Baracé.

Monsieur Stéphane GADET demande à prendre la parole et informe les conseillers qu'il a donné 2 semoirs à la CCLS et que cela ne fonctionne pas pour le sel. Il a précisé que le personnel de la Communauté de Communes peut intervenir à la demande (même le week-end) pour saler.

Monsieur le Maire souligne qu'il a fait un essai avec du sel et que cela fonctionne bien.

FONDS DE CONCOURS INVESTISSEMENT CCLS:

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que la Communauté de Communes Loir et Sarthe a :

- 1. Construit une maison de l'enfance à CHEFFES, ÉTRICHÉ et TIERCÉ
- 2. Réalisé un multi-service à CHEFFES et ÉTRICHÉ
- 3. Ouvert une zone d'activités Anjou Artiparc des Landes à TIERCÉ et Perray à ÉTRICHÉ
- 4. Réalisé plusieurs ateliers-relais ou pépinières artisanales à TIERCÉ et va réaliser, dès qu'il y aura un preneur, un atelier-relais au Perray sur ÉTRICHÉ
- 5. Transféré son siège social, avec pépinière tertiaire, sur la commune de TIERCÉ

Afin de rééquilibrer les interventions de la CCLS sur le territoire, le bureau, lors de sa réunion du 01/12/2014, a proposé, à l'unanimité, d'accorder un fonds de concours annuel et pérenne de 20 000 € pour investissements divers à la commune de BARACÉ.

Sur proposition de Monsieur le Maire et à l'unanimité, le conseil municipal donne son accord.

TAUX 2015 DES IMPÔTS LOCAUX:

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal décide d'augmenter les taux de 1% pour 2015 soit :

Taxe d'Habitation : 14,30%
Taxe Foncière (Bâti) : 21,35%
Taxe Foncière (Non Bâti) : 37,37%

SUBVENTIONS 2015:

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide que pour 2015, les subventions accordées seront les suivantes :

ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE:

Village Fleuri250 € (1	1 POUR)
Protection des cultures110 € (1	1 POUR)

Le Comité des Fêtes, le Moto-Club, Livres et Loisirs, Les Retraités Baracéens, le Club de Foot Baracé Huillé Lézigné, l'Association de la Tonnelle auront la première location de l'Espace Lino Ventura gratuite puis les autres au tarif des habitants de Baracé.

ASSOCIATIONS HORS-COMMUNE:

Aides ménagères (ADMR Durtal)	400 € (10 POUR ; 1 CONTRE)
Aide Familiale (ADMR Loir et Sarthe)	160 € (10 POUR ; 1 CONTRE)
Comice Agricole	
Restos du Cœur	190 € (11 POUR)
Donneurs de sang	190 € (11 POUR)
A.C.T.E	

COLLÈGES OU ÉCOLES SPÉCIALISÉES :

TRAVAUX ÉGLISE :

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal décide de solliciter une aide financière auprès de Monsieur Jean-Charles TAUGOURDEAU, Député de Maine et Loire, au titre de l'enveloppe parlementaire, pour des travaux à réaliser dans l'église Saint Aubin.

QUESTIONS DIVERSES:

- 1. Aménagement entrée de bourg : Monsieur Georges CARRELET informe le conseil municipal que des balises seront installées du côté Huillé pour 648 € et qu'un marquage au sol provisoire sera réalisé Place de l'Église pour 775,20 €.
- 2. Pour la mise sous plis des élections départementales, le bureau centralisateur (Tiercé) recherche des bénévoles pour le jeudi 12 mars. Ce sont portées volontaires : Séverine LEBEAU, Martine WASSE et Véronique BEAUFILS.
- 3. Mise en place des permanences électorales du 22 et 29 mars.
- 4. Canoë-Kayak : Christine RICHARD et Séverine LEBEAU ont rencontré cette semaine le responsable du canoë-Kayak de Tiercé qui leurs a présenté ce qui pouvait se faire au sein de la commune via une association. L'association Livres et Loisirs prendra en charge cette activité qui se déroulera vraisemblablement le 07 juin.
- 5. Commission tourisme : Séverine LEBEAU demande si un des circuits pédestres de Baracé rejoint le Moulin de Vaux. On lui répond que non.
- 6. Christine RICHARD présente le site internet que la commune pourrait acquérir pour la somme de 100 voire 150 € par an auprès de mairie49 (en partenariat avec l'association des Maires). Le conseil municipal est partant pour ce site.
- 7. Séverine LEBEAU soulève le problème des jeunes ados de Baracé qui n'ont pas de point de rendez-vous sur la commune et demande s'il ne pourrait pas être fait quelque chose.

La séance est levée à 22 h 25.